

Organe  
tri-hebdomadaire  
d'information  
édité par la Régie  
Nationale  
Guinéenne  
de l'Agence  
de Presse

# FOROXA

TRAVAIL - JUSTICE

SOLIDARITÉ

Rédaction - Administration - Publicité - B. P. 191 CONAKRY - Tél. 33-66 - Adresse Télégraphique AGUIPRES

SAMEDI 19 AOUT 1961

N° 42 - 1<sup>re</sup> ANNÉE

PRIX  
25 francs le Numéro

ABONNEMENT :

1 an	3.000
6 mois	2.000
3 mois	1.000
Abonnement de soutien :	5.000

## ÉDITORIAL

### Le nouveau pas de la Révolution guinéenne

La première session 1961 de la Conférence nationale du P.D.G. est terminée. Pendant ces cinq jours d'un travail fructueux, il ressort deux faits essentiels.

D'une part la haute tenue des débats l'aisance incontestable avec laquelle les problèmes nationaux ont été abordés dans leurs moindres détails et avec lucidité, atteste éloquemment de la prise de conscience incontestable et de plus en plus élevée de nos responsables politiques nationaux, et de l'état d'engagement inconditionnel de tout le peuple guinéen dans la révolution que nous avons entreprise.

La Conférence de Conakry constitue, indubitablement, une avance qualitative sur les précédentes. Ceux-là qui, hier considéraient les Africains, à part quelques sujets d'exception comme des êtres frappés d'incapacité congénitale en sont aujourd'hui pour leurs frais. Le sérieux du travail accompli à ce jour, l'élévation de la pensée politique et sociale de chaque dirigeant ont

LA CONFÉRENCE DE CONAKRY S'EST TERMINÉE DANS L'ENTHOUSIASME, PAR

## Le discours de clôture du Secrétaire général du P.D.G.

Adoption de quatre importantes résolutions, notamment sur la Rationalisation du travail

Au terme de la discussion générale du rapport qu'il a présenté, le secrétaire général du P.D.G., a tenu tout d'abord à féliciter les responsables et les militants des 43 sections du P.D.G.

Il a en premier lieu, souligné le sens de la responsabilité qui a dominé toutes les interventions faites au nom de nos sections. En effet, celles-ci, ne se considèrent pas comme des éléments ou des entités pleinement engagés dans la révolution, assumant à leur niveau la totalité des responsabilités de notre Parti et de notre Etat.

La seconde constatation a été que

les interventions des délégués re-

flétaient non seulement les mots d'ordre du Parti, mais encore qu'elles portaient sur leur application pratique, notamment en ce qui

concerne la mobilisation permanente de nos masses dans le processus de développement économique et social de notre pays. Les bilans qui ont été présentés au cours des interventions d'notent que chaque section s'est dépassée : des résultats de l'année 1961 sont en effet supérieurs à ceux de l'année 1960.

On ne saurait trop insister enfin sur la contribution effective et efficace que chaque section a apportée

à la Conférence.

Le Président Sékou Touré devait ensuite aborder les différents points soulevés par les orateurs.

### PROBLEME DE LA J.R.D.A.

Cet important problème soulevé par Bayla, n'avait pas été traité dans le rapport du B.P.N. étant donné, a expliqué le secrétaire général du P.D.G., que le Congrès annuel de la J.R.D.A. est déjà convoqué et que tous les problèmes liés à l'organisation de notre jeunesse seront traités dans le prochain rapport du B.P.N. qui sera soumis à ce Congrès le 14 septembre prochain. Le chef de l'Etat a toutefois ap-

prouvé Guéckédou pour avoir relevé le fait que les deux conférences nationales, annuelles décidées à Kissidougou non pas encore été tenues au niveau de la J.R.D.A.

La raison en est que le B.P.N. a préféré, au lieu de ces deux Conférences, convoquer un congrès annuel groupant l'ensemble des cadres. Ainsi, pourront être discutés de manière large et complète tous les problèmes relevant des activités et de l'organisation de notre jeunesse.

En conséquence il a été demandé aux sections de préparer activement des réalisations et des réalisations et des réalisations.

### LES COOPERATIVES

Au sujet de l'action coopérative qui a été évoquée par plusieurs sections, le secrétaire général du P.D.G. a abordé dans le sens de ceux qui ont étendu la notion de coopérative au-delà de la production agricole. Pour nous, en effet, l'organisation coopérative s'étend à tous les secteurs de la production et du commerce. Mais le problème des coopératives agricoles a été abordé plus



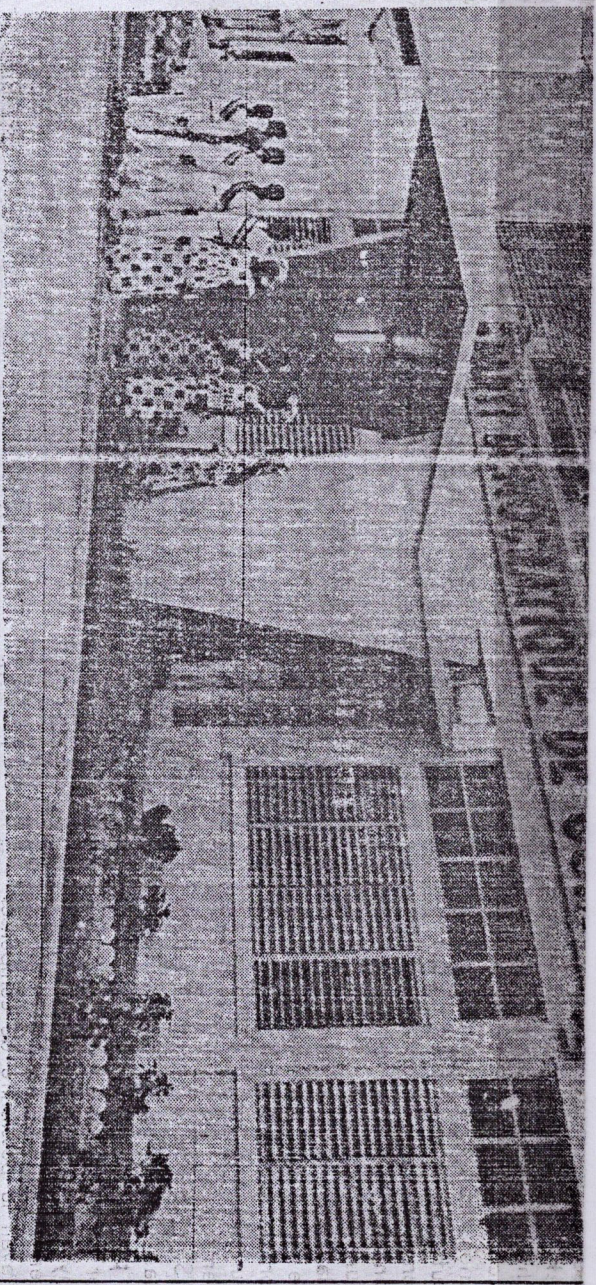


démontre que les quarantes, reconnues à contre-cœur à quelques rares individualités, ne sont plus une exception. Elles nous ont imposé à ceux qui croyaient nous dominer tous les jours.

Cette progression rapide s'explique aussi par notre unité. Cette unité du peuple de Guinée chaque jour enrichie des connaissances et des expériences de chacun et de tous et mise à la disposition de tous. Cette unité qui se renforce chaque jour est le gage des succès à venir, car elle ne constitue pas une force de bimade, mais une force de persuasion, d'éducation, de perfectionnement, qui crée l'émulation entre les hommes pour une élévation qualitative de l'individu et de son rendement dans l'édification nationale. Cette unité enfin, elle est inséparable de notre faculté de mobilisation qui doit être renforcée.

La décision la plus importante de cette session a été celle relative à la rationalisation du travail. S'il est vrai que pour rendre le peuple maître du développement continu et harmonieux de notre économie nationale, il est nécessaire de concevoir cette économie selon un plan arrêté avec la pleine participation de tous les cadres et militants. Il n'en est pas moins vrai que pour obtenir l'exécution rapide et correcte des opérations de notre Plan triennal, il faut que la volonté qui a servi de base à son élaboration, se répète dans l'effort quotidien et concret de chaque travailleur. La contradiction flagrante entre le comportement du travailleur et les objectifs définis par le Parti, s'explique souvent par la lutte à mener quotidiennement contre les tares hé-

● suite page 5



La Permanence nationale

Pour la seconde fois consécutive :

## La Troupe Artistique de CONAKRY II enlève la Coupe nationale du P. D. G. KOUROUSSA deux fois finaliste

Un qui était embarrassé vendredi soir, pour partager les groupes artistiques J.R.D.A. de Conakry-II et Kouroussa, c'était le public, après que les deux équipes se soient affrontées, à la Bourse du Travail, pour la finale de la coupe du P.D.G.

Les talents, à peu près égaux des concurrents, avaient suscité, dans la salle, un égal enthousiasme.

C'est Conakry-II qui eut l'honneur du lever de rideau, en présence du Président de la République, des membres du B.P.N. du gouvernement, des délégués et invités d'honneur à la Conférence, dont cette soirée marquait la clôture solennelle.

● suite page 6

## Le néo-colonialisme et l'Afrique

Le président Kwamé N'Krumah a qualifié, il y a quelque temps, le Marché commun (d'initiative européenne) de « plus grand danger qui guette l'Afrique. »

Pourtant dans ce piège, (soigneusement pourvu de lardons) ouvert à l'Afrique par le Marché commun, dans le dessein de conserver à l'Europe son « appendice » et « réservoir » de matières premières, dans ce piège prêt à se refermer, certains pays africains ont l'intention de s'engager ! Peut être certains hommes d'Etat africains pensent-ils être assez adroits pour obtenir du Marché commun une industrialisation de leurs propres pays ? Il est à craindre que leurs illusions se voilent... Tout au plus pourra-t-on leur accorder « la part du pauvre ». Les puissances industrielles de l'Occident ne feront jamais de leurs esclaves, de leurs marchés des concurrents.

En effet, si l'Occident tient telle ment, tout d'un coup à « aider »

particulièrement dans le chapitre traitant de la planification et de l'étude des réalités économiques de la Guinée, liées à la planification. C'est indirectement par l'augmentation de la production que le problème de la coopérative agricole a été abordé. Cela ne veut absolument pas dire que nous limitons l'action coopérative au seul domaine de l'Agriculture ; d'ailleurs deux précédents rapports ont traité d'une manière plus complète l'action coopérative en la situant dans tous les domaines et sous tous ses aspects.

Le Président Sékou Touré devrait féliciter les sections qui ont fait part de leur expérience en matière de coopérative, dans l'organisation des ouvriers. Le B.P.N. a retenu cette suggestion et invite à son tour les sections à mettre immédiatement sur pied des coopératives ouvrières.

● suite page 2

L'Afrique, à y investir des capitaux, en faisant au besoin des « sacrifices » (qui viennent faire pendant aux sacrifices humains), c'est parce que ces bons samaritains voient dans l'Afrique, non seulement le « réservoir » des matières premières qui leur manquent, mais encore un marché tout trouvé pour leur surproduction industrielle.

Si l'on semble consentir à « accéder » à certains pays sous-développés, des « avantages », ce n'est, en définitive que calcul pour mieux les reprendre, par le pillage des matières premières, réserves du sol, par les bénéfices obtenus ensuite, dans la revente des produits de transformation.

... Ou bien encore contre permission d'installer des bases militaires qui permettront de contrôler un continent sur lequel le piège se referme ainsi, dans un claquement sec d'armes que l'on charge. Lorsque

● suite page 6



# NOUVELLES DE LA CAPITALE

## DISCOURS DE CLOTURE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU P. D. G.

33 suite de la première page

qui bénéficieront, elles-aussi, de l'aide accordée par l'Etat aux organismes coopératifs.

Les suggestions de certaines sections, tendant à différer leur dotation en engins modernes pour permettre aux membres de leurs coopératives de subir au préalable un apprentissage dans les centres de modernisation rurale, n'ont pas été retenues.

« On ne peut pas apprendre à nager si l'on n'est pas dans l'eau, devait répondre le Président Sékou Touré. Dans la situation actuelle qui est la nôtre, on ne peut apprendre à gérer les coopératives hors des sciences économiques et humaines. Il faut donc créer d'abord la coopérative. Et c'est la pratique qui servira d'école aux coopérateurs eux-mêmes. L'Etat s'engage à mettre à leur disposition des techniciens qui conseilleront utilement les adhérents sur l'emploi des moyens agro-mécaniques, lesquels seront judicieusement répartis ».

A ceux qui ont demandé de ne pas céder de manière prioritaire des engins modernes aux cultivateurs privés afin d'éviter qu'ils ne concurrencent les coopératives et que se crée une bourgeoisie paysanne, le P.P.N. par la voix de son secrétaire général, a opposé son désaccord. « Parce que, a-t-il dit, nous sommes contre toute limitation du progrès individuel. Le but de notre action est de susciter le progrès, tant individuel que collectif. En conséquence, on ne saurait mettre un frein à l'initiative individuelle, car notre ambition est de doter les milliers de producteurs

liberté du commerce extérieur.

La liberté du commerce a donc été rétablie, et le commerce d'Etat mis sur le même pied d'égalité que le commerce privé. Les sociétés nationales seront fournies aux mêmes taxes, aux mêmes impôts que les sociétés commerciales privées. « Mais à l'intérieur de nos régions, à affirmé le chef d'Etat, le Comptoir régional n'était qu'une succursale du C.G.C.I. Puisque ce dernier a été dissout et qu'il lui a été substitué de nombreuses sociétés spécialisées, le Comptoir régional ne peut devenir leur succursale. Il doit plutôt se transformer en une société régionale du Commerce, qui pourra s'adresser à chacune des sociétés d'Etat comme aux sociétés privées, pour son approvisionnement en denrées nécessaires à la consommation des populations. Ainsi, le comptoir de Kankan, par exemple, pourra s'adresser à Peyrissac pour acquérir des 403, à la Sonatex pour les textiles, etc. Le Comptoir deviendra ainsi une société régionale jouissant de l'autonomie financière et de la responsabilité de sa gestion. »

Sur un autre plan, des critiques, avaient été élevées quant au prix du ciment, qui coûte 7.500 francs à Conakry et 12.000 francs à Mamou « Mais chaque principe, chaque organisme ou système, devrait répondre le Président Sékou Touré a ses avantages et ses inconvénients. Nous avons supprimé le C.G.C.I., qui présentait, certes, certains avantages qui à l'expérience se sont révélés être beaucoup moins nombreux que ses inconvénients, et c'est la raison de sa suppression. »

Le C.G.C.I., en effet, avait ses

« Certains de nos camarades, a dit à ce propos notre secrétaire général, n'ont pas saisi l'idée qui est largement développée et commentée dans le rapport. Cependant cette structure est l'application politique du rapport déjà adopté et publié sous forme de loi dans le Journal Officiel et portant réforme de l'enseignement en Guinée. Le seul fait nouveau, dans le rapport, est une délimitation de l'enseignement de masse qui était jusqu'ici confondu avec l'enseignement moyen.

**L'ENSEIGNEMENT DE MASSE** comprendra 4 années, 2 années de cours préparatoire et 2 années de cours élémentaire. Cet enseignement pourrait être éventuellement complété par un enseignement post-scolaire dans les brigades de la J.R.D.A.

**L'ENSEIGNEMENT MOYEN**, qui comprend seulement 2 années sera porté à 3ans. Ainsi l'enseignement moyen et une partie de l'enseignement élémentaire dans la préparation de l'enseignement moyen, seront

leurs confirmés. Poser ainsi le problème c'est considérer l'enseignement uniquement sous son aspect technique.

« Nous allons donc, a poursuivi notre secrétaire général, vous fournir de nouvelles données. A la prochaine rentrée scolaire, il y aura 2.000 enseignants, parmi lesquels nous comptons 200 instituteurs valables titulaires du C.A.P. et des instituteurs adjoints, soit 7 à 800 instituteurs sur 2.000, les autres étant des moniteurs. Nous sommes donc obligés de confier les cours préparatoires et élémentaires aux moniteurs, et les cours moyens aux instituteurs adjoints. Certains instituteurs ordinaires pourront également enseigner dans les premières classes de l'enseignement secondaire. Si nous devons maintenir nos meilleurs instituteurs dans les cours préparatoires du cycle primaire, et il y en a des milliers, nous ne pourrions fournir que 200 enseignants. Il faut donc tenir compte des réalités de notre pays. Nous pensons que le comité spécial pourra

professeurs venant de plus de trente pays différents et qui nous coûtent plus de un million huit cent mille francs par an, dont une bonne partie payable en devises. Nous continuerons à recruter autant de professeurs étrangers, qu'il en faudra pour former notre jeunesse. Mais nous préférons les réserver pour l'enseignement scientifique spécialisé, pour lequel nous ne trouvons pas d'enseignants sur place.

2° Les proviseurs de certains de nos établissements secondaires sont des instituteurs, qui ont d'ailleurs obtenu d'excellents résultats cette année. Nous pouvons dire que certains de nos instituteurs sont plus qualifiés que certains professeurs étrangers pour enseigner le français, l'histoire et la géographie de l'Afrique, nos institutions, etc.

### LE PROBLEME DES ETUDIANTS

Il a été abondamment évoqué au cours des débats par de nombreux orateurs. Mais il semble que les interventions qui s'y rapportaient dénotent, comme l'a souligné le Président Sékou Touré, une mauvaise interprétation du rapport.

« Nous précisons donc, devait dire le chef de l'Etat, que le mariage relève de la liberté individuelle. A aucun Etat, aucun régime n'a le droit d'imposer une limitation au droit de l'homme de se lier à la femme qu'il aime. Nous devons affirmer avec force que chaque individu homme et femme, bénéficie d'un droit imprescriptible quand il ou elle veut se marier. Il ne serait être question pour nous de mettre fin à un mariage mixte, comme il a été demandé, car





guinées de matériel moderne afin de mettre fin au règne de la daba. En résumé, donc, tous ceux qui voudront moderniser leurs méthodes de travail, trouveront auprès de notre Etat toute l'aide désirable.»

#### LA REFORME DU COMMERCE

Dans le domaine du Commerce, le sort des magasins d'Etat a été longuement évoqué. Les remarques faites par de nombreuses sections en ce qui concerne leur fermeture sont fondées et le B.P.N. a tenu à expliquer d'avantage sa position dans ce domaine.

En effet, il n'avait pas été demandé expressément la suppression de tous les magasins d'Etat, mais bien la justification de leur raison d'être. Comment ?

Dans les grandes villes (Conakry, Kankan) où il existe une importante infrastructure commerciale privée, c'est à ce niveau que devra être organisé et s'exercer le contrôle des prix, les magasins d'Etat étant réservés pour les campagnes dépourvues d'infrastructure commerciale. Les régions seront donc seules juges de la création ou de la fermeture des magasins d'Etat, qui seront gérés désormais par les autorités régionales. La décentralisation dans ce domaine permettra à chaque région de se rendre compte de la rentabilité de ses propres opérations.

D'autre part, le secrétaire général du P.D.G. a reconnu la justesse des observations faites quant au temps de commercialisation de la production. « Il n'y a pas et ne doit pas y avoir de période de commercialisation de la production, tel que cela avait été institué par le commerce de traite, à déclaré le chef de l'Etat. Dès que les récoltes débute, on peut commencer immédiatement la commercialisation des produits. Nous pouvons vous affirmer que la Banque centrale sera à la disposition des divers organismes pour la financer entièrement. »

En ce qui concerne les comptoirs régionaux, la dernière réforme du Commerce national a touché principalement la structure du C.G.C.E. et du C.G.C.I. Le C.G.C.I. nous l'avons dit, avait porté atteinte à la

était une organisation centralisée, achetant non seulement toute la production nationale en vue de l'exportation, mais revendait à l'intérieur toutes les marchandises d'importation. Il pouvait ainsi opérer une compensation entre les différents secteurs de façon à uniformiser les prix à la consommation. Prenons un exemple : la banane guinéenne, rendue au port de Conakry, était vendue à un taux plus bas que le prix payé aux planteurs.

Si le prix de revient de la banane était supérieur à son prix de vente, le planteur aurait fini par abandonner sa plantation. Le C.G.C.I. sur-payait la banane pour ne pas pénaliser le planteur. Mais, en revanche, il avait la possibilité de compenser le manque à gagner sur un autre produit vendu au-dessus du prix de revient ou sur le prix de certaines marchandises de luxe, tel que frigidaires, voitures, motos, etc. Ceci permettait de vendre les produits de premières nécessités (riz, sucre, sel, farine, etc) à des prix uniformes, conformes au pouvoir d'achat des masses paysannes. Grâce à ce système, le C.G.C.I. avait fixé pour ces produits un prix national. Malheureusement, le résultat a été que les commerçants privés n'avaient plus aucun intérêt à venir chercher ces marchandises à Conakry pour les revendre à perte à l'intérieur. Cela a entraîné avec l'engorgement du port, les protestations de tous les consommateurs contre la carence de notre Comptoir. Le secrétaire général du P.D.G. devait affirmer que le prix national sera maintenu pour le riz, le sel, la farine, le sucre. Par contre, les autres marchandises seront vendues librement, dans le cadre de la politique des prix définie par l'organisation du contrôle des prix. La réforme du commerce crée en effet une direction nationale du contrôle des prix, qui sera complétée par des directions régionales.

Ainsi la liberté du commerce rétablie, toute spéculation sera jugulée par une solide organisation du contrôle des prix.

#### LA REFORME

#### DE L'ENSEIGNEMENT

orientés vers la pratique, parce que, a expliqué le Président, il faut penser au sort de nos jeunes frères qui seront certainement 5 à 6.000 à passer le C.E.P. dans les prochaines années. Or, à 14 ans, après 5 à 6 ans d'école ils n'ont rien appris de pratique. Dans les institutions actuelles tout l'enseignement est théorique. Sur dix enfants titulaires du C.E.P., cinq ou six continuent leurs études secondaires. Mais nous pouvons dire que dans 3 ans, lorsque le développement de l'action entreprise portera tout ses fruits, sur 10 enfants l'enseignement secondaire ne pourra en résorber que deux ou quatre. Ainsi une majorité d'enfants sera renvoyée de l'école sans avoir rien appris de pratique et se trouvera sans débouchés. Ils ne pourront être employés dans les ateliers, la législation sur l'âge l'interdit. Ils attendront donc 3 ans pour pouvoir travailler. Il en découlera de graves inconvénients : car non seulement ils ne reviendront plus à l'agriculture (pour ceux dont la famille y est), mais ils auront oublié ce qu'ils avaient appris. C'est pour parer à cela, pour résoudre un problème moral, social, économique et politique que nous avons engagé la réforme préconisée.

Dans la loi qui est publiée, il est dit que l'enseignement devient obligatoire. Inutile de le dire si nous ne pouvons effectivement dispenser l'enseignement à tous les enfants. En réalité, il faut rendre obligatoire l'enseignement de masse que tous les enfants pourront suivre. Nous avons senti que certaines sections considèrent que l'emploi de moniteurs uniquement, dans les classes préparatoires, n'est pas un bon procédé, et qu'ils voudraient voir maintenus dans ces classes des institu-

## LES PRÉSIDENTS A LA TRIBUNE DU B. P. N

étudier d'une manière approfondie les propositions contenues dans le rapport, et relatives notamment à la modification des programmes en vue de la formation complète de notre jeunesse, car nous avons pu mesurer le fossé qui existe entre l'enseignement tel qu'il est dispensé aujourd'hui et ce qu'il était autrefois.

« En résumé, donc, nous préconisons un enseignement de masse de 4 ans, un enseignement moyen de 3 ans. »

Quant à la question concernant le groupe scolaire, le chef de l'Etat a répondu qu'il n'est pas nécessaire qu'il soit implanté dans la même localité, et qu'il suffit de tenir compte du nombre proportionnel de classes des cours préparatoires, élémentaires et moyens, conformément à la pyramide que nous avons adoptée.

Pour ce qui est de la création d'une inspection primaire dans chaque région, le problème ne peut encore être envisagé, puisque leur nombre est fonction de celui des classes. A Conakry, par exemple, il n'y a pas qu'une seule inspection, il y en a plusieurs.

Il a par ailleurs été demandé, de réduire ou d'envisager l'échelonnement du recrutement des instituteurs ordinaires pouvant être versés dans le cadre de l'enseignement secondaire. Le secrétaire général a retenu et développé deux points particuliers, à savoir :

« Partout où un guinéen remplit les conditions requises pour enseigner, la préférence lui sera donnée, d'abord parce qu'il nous coûte moins cher (500.000 francs à peine par an), ensuite parce qu'il est mieux qualifié que des étrangers pour enseigner nos institutions et les connaissances relatives à nos pays. Nous avons, dans notre corps enseignant, des

nous trahisons toute notre philosophie si une quelconque nuance de racisme se glissait dans les travaux de notre Conférence. Celui qui veut épouser une femme du Pôle Sud ou du pôle nord, qui veut trouver une compagne sous la mer, sur la terre ou dans le ciel est libre de le faire.

« Alors pourquoi ce chapitre ? Il se pose là un problème de droit. Les techniciens du droit voudront bien nous en excuser, mais pour nous, la notion de droit est liée à la notion de responsabilité et de conscience. Les jeunes filles et les jeunes garçons sont sous la responsabilité de leur famille jusqu'à leur majorité ; il en est ainsi dans tous les pays du monde. En Guinée, ce ne sont pas les familles qui envoient leurs enfants à l'extérieur en vue de leur formation : c'est l'Etat, c'est-à-dire l'organisme qui représente l'ensemble national et qui, dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation, s'est substitué à chaque père, à chaque mère de famille pour donner à nos jeunes des connaissances utiles aussi bien à eux-mêmes qu'à la nation. Nous pensons donc que sur le plan du droit, lorsque le gouvernement envoie des jeunes gens ou jeunes filles à l'étranger afin d'y poursuivre leurs études ou y effectuer des stages dont la durée peut varier de quelques mois à quelques années, ces jeunes, qu'ils aient vingt et un ans ou plus, sont considérés par lui comme des mineurs. La tutelle que l'Etat exerce sur eux cesse seulement à partir du moment où l'étudiant a terminé ses études. A ce moment, mais à ce moment-là seulement, il est totalement libre de se marier selon son choix. Voilà ce qu'il fallait retenir du rapport ».

En conclusion le secrétaire général devait remercier tous les camarades pour les suggestions apportées et dont il sera tenu compte.

Cette intervention devait être saluée par des applaudissements nourris. Puis, le camarade Moussa Diakité, président de la Commission d'organisation a donné lecture de la composition des différentes commissions.



# RESOLUTION DE LA CONFERENCE NATIONALE

Avant de lever la 6<sup>e</sup> séance de la Conférence, la direction nationale du Parti a procédé à la constitution de quatre commissions de travail chargées chacune d'élaborer un projet de résolution et de recommandation qui sera discuté au cours de la dernière séance plénière.

Coiffée chacune par une délégation du B.P.N. dont un membre assume la présidence et un autre la fonction de rapporteur, les commissions sont composées de délégués à raison de un représentant par section. Elles sont en outre assistées d'experts et de personnalités dont l'expérience en chacun des points traités sera d'un apport de haute valeur.

## COMMISSION DE POLITIQUE GENERALE

**Président :** El Hadi Saïfoulaye,  
**Rapporteur :** Kaba Mamadi,  
**Membres :** Diallo Abdourahmane, un délégué par section.

## COMMISSION ECONOMIQUE

**Président :** Béavogui Louis Lansana,  
**Rapporteur :** Kéita N'Famara,  
**Membres :** Moussa Diakité, un délégué par section.

## COMMISSION DE LA RATIONALISATION DU TRAVAIL

**Président :** Camara Bengaly,  
**Rapporteur :** Touré Ismaël,  
**Membres :** Diané Lansana, un délégué par section.

## COMMISSION SOCIALE

**Président :** Camara Damantang,  
**Rapporteur :** Tounkara Jean Faragué,  
**Membres :** Léon Maka, M<sup>me</sup> Camara Loffo, et un délégué par section.

## Résolution de politique générale

- Sur le plan national : **vigilance encore accrue**
- Sur le plan africain : **recherche de l'Unité**
- Sur le plan international : **neutralisme positif**

révolution qui compromettent l'espérance de notre politique commerciale.

La première session de la Conférence nationale du Parti Démocratique de Guinée, réunie à la salle des Congrès du P.D.G. à Conakry les 14-15-16-17 et 18 août 1961.

Après avoir entendu, discuté et approuvé le rapport magistral de Doctrine et d'Orientalisme présenté par le camarade Sékou Touré, secrétaire général du P.D.G.

Considérant que la Conférence nationale instituée par le cinquième Congrès s'est, depuis, lors révélée comme un moyen efficace de confrontation de nos idées et le renforcement de l'action du Parti dans

nos victoires futures ; aussi, invite-t-elle tous les militants et toutes les militantes des organisations du Parti, à consolider davantage leur cohésion.

### SUR LE PLAN AFRICAIN

La Conférence salue les mouvements de libération nationale des peuples, et leur exprime sa solidarité pleine et entière, dans le juste combat qu'ils mènent contre le colonialisme et l'impérialisme pour l'indépendance nationale.

Elle salue avec ferveur, la libération de Jomo Kenyatta, victoire décisive du peuple africain du Kenya. Elle condamne la guerre d'extermination livrée aux peuples d'Angola, courageusement engagés dans la lutte contre le colonialisme portugais, le plus objectif et le plus barbare.

Elle s'élève avec indignation contre la politique d'apartheid pratiquée en Afrique du Sud.

S'agissant de la Guinée dite portugaise, des Rhodésies, du Mozambique, de Zanzibar, du Bassutholand, et de bien d'autres pays d'Afrique qui luttent pour leur indépendance nationale, la Conférence flétrit la politique de répression sanglante pratiquée par les impérialistes, contre les peuples de ces pays.

La Conférence dénonce l'action néfaste de l'impérialisme international qui, au Congo, s'emploie à maintenir systématiquement la confusion au mépris des véritables intérêts du peuple Congolais en vue de sauvegarder ses privilèges.

Elle souhaite le rétablissement de l'Unité nationale Congolaise dans la liberté et la démocratie.

Elle s'incline avec douleur devant la mémoire du grand patriote africain Patrice Lumumba, premier ministre du Congo, lâchement assassiné par les impérialistes, et leurs valets.

La Conférence salue la lutte héroïque du peuple algérien en guerre depuis plus de 7 ans, contre l'impérialisme français, que l'audience internationale et la potentialité mili-

Syndicale Pan-africaine, véritable instrument de combat, à la disposition de la classe ouvrière dans la lutte de libération économique et sociale de nos masses laborieuses.

### SUR LE PLAN INTERNATIONAL

La Conférence approuve la politique de neutralisme positif, pratiquée par notre gouvernement et l'engage à poursuivre cette politique de non alignement.

Elle félicite le peuple cubain, pour sa victoire éclatante sur l'impérialisme et les forces d'invasion contre-révolutionnaires.

Elle se prononce pour une coexistence pacifique entre tous les peuples, et en faveur de toute action susceptible d'aboutir à un désarmement général et complet en vue d'assurer à l'humanité une paix durable.

La Conférence se réjouit de la tenue prochaine à Belgrade de la Conférence des Etats non engagés.

Elle rend un vibrant hommage au gouvernement de la République, pour sa contribution importante au succès de cette Conférence.

## Résolution sociale

(suite)

### I. REFORME DE L'ENSEIGNEMENT

La Conférence nationale du P.D.G. après étude approfondie du rapport présenté par le secrétaire général au nom du B.P.N.

— Considérant la nécessité de lariser intégralement et dans les plus brefs délais, l'ensemble de la jeunesse guinéenne.

— Considérant la nécessité liée au mettre en œuvre des méthodes nouvelles révolutionnaires propres à réaliser cet objectif, en partant des réalités concrètes de notre pays.

— Considérant la nécessité, liée au développement économique et social de la Guinée, d'améliorer constamment la qualité de notre enseigne-

dominants :



Constate avec satisfaction, l'application suivie des décisions arrêtées par les précédentes Conférences de Kankan et de Kissidougou.

Se réjouit du résultat des élections présidentielles du 15 janvier 1961.

Le peuple de Guinée a marqué ainsi, une fois de plus, son adhésion totale aux principes de son Parti, en plébiscitant par 99,37% des suffrages exprimés le candidat du P.D.G. le camarade Sékou Touré comme premier magistrat de notre République.

Lui rend un hommage bien mérité pour la grande confiance portée à sa personne, en raison de son action courageuse et inlassable de guide lucide et clairvoyant de notre grand Parti, le P.D.G.

Exprime sa fierté et félicite le président pour l'attribution qui lui a été faite du Prix International Lénine pour la consolidation de la Paix.

La Conférence se réjouit de l'audience de plus en plus accrue de notre République, due à la justesse de la doctrine et de l'orientation politique de notre Parti, dont le rayonnement tant sur le plan africain que sur le plan international, a suscité l'admiration de tous les peuples épris de paix, de justice, de liberté et de démocratie.

Elle renouvelle sa confiance au B.P.N., et l'engage à poursuivre rigoureusement cette politique, moyen le plus sûr pour consolider notre indépendance nationale, pour contribuer à la libération de l'Afrique et à la réalisation de son Unité.

Elle salue les réformes judiciaires intervenues dans les domaines commercial et bancaire, la création de nouvelles banques, d'entreprises commerciales d'Etat, dont les objectifs répondront à coup sûr aux exigences de notre développement économique.

Elle attire cependant, l'attention du B.P.N. et du gouvernement sur les activités néfastes et antisociales des spéculateurs, ennemis de notre

améliorer et développer notre économie en étroite harmonie avec la normalisation et le développement des conditions sociales de vie du peuple guinéen.

Que l'amélioration et la transformation profondes et continues des conditions matérielles de vie de notre société, constituent la fin et l'objet du développement économique de notre Etat.

La Conférence constate avec satisfaction, le haut degré d'engagement de tous les militants dans l'exécution rapide et efficace du Plan triennal; elle les félicite et les encourage pour les initiatives heureuses tenant au développement du mouvement coopératif, facteur déterminant du succès de notre révolution économique.

Considérant que toute mauvaise utilisation des forces de travail amoindrit les capacités de production et par conséquent conduit à l'appauvrissement de la société;

Que l'inconscience professionnelle et la malhonnêteté de certains agents, causent de graves pertes à la nation, sans compter le préjudice moral et politique qu'elles engendrent

Que la rationalisation des normes du travail est sans conteste, le moyen le plus efficace pour développer la productivité du travail et partant, la production, condition essentielle de libération économique de nos masses laborieuses.

Salue l'initiative heureuse du Parti de rationaliser les normes du travail; ce qui, à coup sûr, engagera davantage nos masses dans la production.

La Conférence, estimant que l'enfermeur guinéen, loin d'être considéré comme un domaine particulier des activités de la nation, est tout à la fois un des principaux objets et un des éléments actifs de notre action révolutionnaire.

Approuve la réforme de l'enseignement qui doit être à la fois un

et notamment à leur direction nationale, pour l'œuvre gigantesque accomplie pour la consolidation de notre indépendance.

La C.N.T.G. plus que jamais, doit poursuivre son action éducative, en vue d'une promotion rapide du travailleur guinéen et du succès de notre révolution.

Elle invite, compte tenu des réalités présentes et pour promouvoir au niveau de chaque travailleur, une conscience professionnelle et civique qualitativement supérieure, à apporter sa collaboration étroite pour l'institution dans les meilleurs délais des comités de perfectionnement, de gestion et d'entreprise.

La Conférence approuve la réforme pénitentiaire, et fait confiance au gouvernement dans l'application des mesures envisagées à l'endroit des détenus, dans l'intérêt national.

Elle salue l'action dynamique et appréciable de la J.R.D.A., alliée mar-chante du Parti dans le renforcement de notre action politique, économique et éducative.

Elle la convie à une vigilance toujours plus accrue, et à une cons-civique toujours plus aigue, pour faire de notre jeunesse, une véritable pépinière de responsables conscients.

Elle salue l'action courageuse et inlassable des femmes, constamment mobilisées au service de la nation.

Rend hommage au Parti, pour les conditions créées en vue de leur émancipation rapide et totale.

La Conférence exprime sa fierté aux sections du Parti. Leur contribution de qualité à la Conférence, a démontré la constante élévation de leur niveau politique, sage certain de la marche triomphale du Parti vers le succès de notre expérience.

Les félicite, pour les réalisations concrètes obtenues dans tous les domaines.

La Conférence réaffirme, que le renforcement de l'unité du Parti demeure la condition essentielle de

faire du front de libération nationale viennent de contraindre aux négociations d'Evian et de Lugrin.

Elle s'élève contre toute tentative de partition du sol algérien, le Sahara y compris.

La Conférence flétrit l'agression française contre la Tunisie à Bizerte. Elle déplore le deuil qui a frappé le gouvernement et le peuple tunisiens, auxquels elle exprime sa solidarité pleine et entière.

Elle s'élève énergiquement contre le maintien et l'installation de toute base étrangère en Afrique, et invite tous les Etats africains à une réelle compréhension du danger que constitue la présence de bases militaires en Afrique.

La Conférence rend un hommage tout particulier au B.P.N. et au gouvernement pour leur contribution positive à la création et à la consolidation de l'Union des Etats Africains, véritable noyau des Etats-Unis d'Afrique.

Elle salue la Conférence Pan-africaine des Etats de Casablanca, et approuve sans réserve l'action constructive de notre gouvernement en faveur de l'Unité Africaine.

Elle enregistre avec satisfaction, la contribution de la Conférence des peuples africains et celle de la Conférence de solidarité des peuples Afro-Asiatiques, tenues cette année au Caire et à Bandung, à l'accélération de la libération des pays coloniaux et dépendants.

La Conférence salue tous les peuples africains qui viennent de recouvrer leur indépendance nationale, et leur souhaite plein succès dans les tâches d'édification de leurs pays, tout en les mettant en garde contre le danger de l'infiltration du néo-colonialisme sous le couvert de soi-disant aide-économique.

La Conférence approuve sans réserve, la politique du gouvernement tendant à l'élargissement et au renforcement des liens de solidarité avec les peuples frères d'Afrique.

Elle salue la naissance de l'Union

— Considérant que les problèmes de l'enseignement ne peuvent trouver leur meilleure solution que dans un climat général d'enthousiasme créateur,

— Considérant les efforts soutenus déployés par le Parti, pour la réhabilitation et le développement de la culture Africaine.

— Salue chaleureusement la juste décision du Parti d'unifier l'enseignement en République de Guinée, par la suppression de l'enseignement privé, de tous ordres.

— Rend hommage au B.P.N., pour les mesures adoptées en vue de la revalorisation de la fonction enseignante, et l'invite à accentuer ses efforts, notamment par l'accroissement de l'effectif des enseignants et l'amélioration de leur qualification professionnelle.

Approuve et salue les principes définis dans le rapport, concernant l'orientation et l'organisation de l'enseignement sur la base de l'articulation suivante :

Enseignement de masse : 4 ans ;  
Enseignement moyen : 3 ans ;  
Enseignement secondaire : 5 ans ;  
Soit un cycle global de 12 années dérivées.

Il reste entendu que cette réforme ne touche que les promotions qui seront recrutées à compter de la rentrée d'Octobre 1961.

#### La Conférence :

— Considérant que la Jeunesse scolaire ne peut être pleinement intégrée à la vie de la nation que si sa formation scolaire est complétée à chaque moment par une formation politique et une formation pré-militaire adéquate. Invite le B.P.N. à faire de la préparation militaire et de la formation politique des jeunes des matières du programme, à part entière et à tout mettre en œuvre pour créer dès la rentrée scolaire prochaine les conditions morales et matérielles pour l'application, de la présente réforme.

— Lance un appel à tous les enseignants et les engage à ne rien épar-



# RESOLUTION DE LA CONFERENCE NATIONALE

( suite de la page 3 )

gner pour assurer le plein succès de la présente réforme, facteur décisif dans le triomphe de la révolution guinéenne.

— Invite le B.P.N. à procéder à une réorganisation de l'enseignement technique compte tenu des besoins réels de la nation ; cette réorganisation devant s'étendre à tous les degrés d'enseignement et se concrétiser notamment par une liaison toujours plus étroite de l'école et de la production.

La Conférence engage enfin chaque section, chaque comité de base, chaque militant et militante du Parti à se mobiliser constamment en vue de la liquidation définitive de l'analphabétisme en Guinée, condition essentielle du développement économique, social et culturel de la nation.

## RATIONALISATION DU TRAVAIL

La première session de la Conférence nationale du P.D.G. réunie à Conakry du 14 au 18 août 1961 :

**Considérant** : que pour franchir une étape décisive dans les domaines économique et social, notre révolution doit être comprise comme la transformation dans les actes et les faits des choix que comporte le programme politique du P.D.G. :

**Considérant** : que pour une construction rapide de notre économie nationale sur la base de la planification, la mobilisation des masses populaires et l'élevation constante du niveau de leur conscience politique doit aller de pair avec le renforcement constant de leur conscience professionnelle et civique ;

**Considérant** : qu'il est indispensable et urgent de mobiliser toute nos ressources humaines et matérielles en vue de leur exploitation rationnelle afin de liquider l'état de sous-développement de notre pays et de créer une économie nationale répondant aux exigences de notre évolution ;

**Considérant** : Que la réussite de notre Plan triennal implique à la fois des nouvelles réalisations dans les domaines économique et social et l'observation stricte et permanente des trois principes : Economie de temps ; économie de ressources ; qualité du travail exécuté ;

**Considérant** : la nécessité d'élever

notamment par une liaison toujours plus étroite de l'école et de la production.

La Conférence engage enfin chaque section, chaque comité de base, chaque militant et militante du Parti à se mobiliser constamment en vue de la liquidation définitive de l'analphabétisme en Guinée, condition essentielle du développement économique, social et culturel de la nation.

### LA CONFERENCE.

**Décide** : L'institution des normes de production et de consommation dans les domaines administratifs et techniques.

**Invite** :

a) Le B.P.N., le gouvernement et la C.N.T.G., à promouvoir au niveau des bureaux, des ateliers, des chantiers et dans le domaine rural la méthode de rationalisation du travail sur la base des normes porvisoirs présentées en annexe au rapport d'orientation du Bureau Politique National ;

b) Le gouvernement, à instituer au niveau du ministère du Travail un organisme chargé de suivre l'étude, l'extension, l'application, la diffusion et le contrôle des normes aussi bien en ce qui concerne la production, la sécurité du travail, que l'utilisation rationnelle du matériel.

**Décide** : La création sur la base des statuts définis dans le rapport annexe :

a) Dans le secteur d'Etat : des conseils de gestion et de perfectionnement ;

b) Dans le secteur privé : des comités d'entreprise.

**Invite** : Le B.P.N. et la C.N.T.G., à étendre à tous les secteurs d'activité de

## RÉSOLUTION ÉCONOMIQUE

La Conférence nationale du Parti démocratique de Guinée, réunie à Conakry du 14 au 18 août 1961 :

**Considérant** les grands efforts fournis par le gouvernement, les régions administratives et les sections du Parti dans la réalisation des actions du Plan triennal et notamment les importants travaux exécutés par les populations à titre d'investissement humain ;

**Considérant** que ces efforts se traduisent déjà par un accroissement considérable de la production agricole, source importante de revenus pour l'accumulation nationale ;

**Félicite** les militants et militantes pour les résultats obtenus grâce à leur haut degré de conscience politique et à leur mobilisation permanente pour la conquête de notre indépendance économique et le triomphe de la révolution guinéenne ;

**Félicite** également l'Armée nationale pour sa participation effective à l'accroissement de la production.

La Conférence rend hommage à la justesse de l'orientation générale définie par le B.P.N. en matière de politique agricole.

En vue d'une meilleure application de cette politique, elle recommande l'orientation des programmes régionaux vers une production accrue des denrées exportables et l'extension des cultures vivrières diversifiées mettant à la disposition de la population une alimentation abondante, plus riche et plus variée.

Elle invite le gouvernement à restreindre progressivement les importations de riz pour arriver à leur suppression totale à la fin de 1962.

Elle exhorte en conséquence les sections à développer considérablement la culture de cette céréale en vue de satisfaire leurs propres besoins.

Fait confiance au gouvernement de la République de Guinée pour la mise à la disposition des populations rurales en temps opportun de tout le matériel agricole nécessaire

prises par la Conférence de Kissidougou.

Elle invite tous les comités des régions productrices à participer plus activement à la lutte menée par l'Etat contre la trachéomyose du caféier.

### Aide aux collectivités rurales

**Considérant** les efforts réalisés dans la région de Youkounkoun en faveur des navétanes, la Conférence félicite le gouvernement et lui fait confiance pour organiser le travail collectif de ces travailleurs saisonniers en vue de les fixer définitivement.

\*\*

La Conférence, **Considérant** la création de la Banque nationale de développement agricole qui s'inscrit dans le cadre de l'action constante du P.D.G. en vue de l'élevation du niveau de vie des masses rurales,

— Demande que soient dégagés des ressources et moyens suffisants permettant d'intensifier l'aide apportée aux collectivités rurales ;

— Recommande que des prêts ne soient accordés qu'après une étude technique faite par les services du ministère de l'Economie rurale ;

— Engage la Banque nationale de développement agricole à harmoniser son action avec le ministère de l'Economie rurale afin de favoriser la création et le développement des coopératives agricoles de production conformément aux objectifs du Plan triennal.

**Considérant** que la République de Guinée est un pays à grandes possibilités pastorales ;

**Considérant** l'extrême richesse de notre plateau maritime en ressources aquatiques vivantes ;

**Considérant** la nécessité d'assurer

1° La création au niveau des régions administratives à la place des Comptoirs régionaux, d'Entreprises commerciales d'Etat autonomes placées sous la tutelle du Ministère du Commerce mais dont l'activité est orientée et contrôlée par les autorités régionales.

Le rôle de ces Entreprises portera essentiellement sur le commerce de détail chargé de ravitailler les consommateurs.

2° La réorganisation du réseau de distribution de détail pour la création :

a) De magasins régionaux de vente gérés directement par les régions et pour leur compte ;

b) De magasins de vente ruraux sous la forme de coopératives de consommateurs, gérés par les villageois.

La Conférence souligne que ces efforts de ravitaillement des régions et des villages seront déployés parallèlement aux efforts du commerce privé et orientés en priorité sur les centres où l'initiative privée est inexistante ou insuffisante.

**Considérant** la nécessité d'une distribution rationnelle des biens de consommation sur le territoire national, la Conférence se prononce pour la suppression de toutes mesures tendant à restreindre la libre circulation de ces biens entre les régions.

Recommande l'organisation et le développement des circuits commerciaux inter-régionaux et la tenue d'une foire nationale en 1962.

La Conférence félicite les sections pour l'action déployée pour le ramassage des palmistes conformément aux recommandations de la Conférence nationale de Kissidougou et les invite à intensifier leur action dans ce domaine.

### Repression de l'exode rural

**Considérant** que de nombreux



sans cesse le niveau de la conscience nationale de nos masses paysannes afin de substituer dans nos campagnes, à l'esprit de production de subsistance la notion d'une véritable économie nationale ;

**Considérant** : que pour jouer pleinement leur rôle, les travailleurs et les cadres des entreprises d'état doivent nécessairement tenir compte de l'importance d'une gestion saine et économiquement rentable ;

**Considérant** : que dans le cadre des recommandations de la Conférence de Kissidougou, les conseils de gestion et de perfectionnement doivent être l'expression vivante et constante de la pensée politique du P.D.G. en assurant le contrôle direct et permanent de l'orientation, du développement et du perfectionnement des activités de toutes nos unités de production ;

**Considérant** : qu'en République de Guinée les intérêts du peuple définis sur la base de l'action révolutionnaire, populaire et démocratique du P.D.G. s'identifient à ceux de l'Etat et que dans ces conditions chaque citoyen a le devoir d'assurer en tout lieu et en tout temps la sauvegarde des intérêts de la nation ;

**Considérant** : que le perfectionnement professionnel du travailleur ainsi que la préservation de sa santé sont des facteurs essentiels de l'accroissement tant qualitatif que quantitatif de son rendement ;

**Considérant** : que l'analphabétisme est l'une des tares les plus marquantes héritées du système colonial et constitue de ce fait un obstacle sérieux à l'éducation civique, politique et professionnelle des travailleurs ;

**Considérant** : la nécessité d'élever les héros du travail dans la révolution économique au même rang de dignité et de prestige que les meilleurs compagnons dans la bataille pour l'indépendance politique afin de traduire la pensée du Parti affirmant que l'indépendance politique n'aurait aucune signification si elle n'était complétée par l'indépendance économique ;

perfectionnement théorique et pratique dans le cadre même de la production et liés directement au secteur considéré.

**Invite** :

Le Parti et la C.N.T.G., à engager une vigoureuse campagne de popularisation du mot d'ordre de la rationalisation du travail.

**Décide** :

Que la lutte contre l'analphabétisme organisée sur la base des comités du Parti soit désormais un des critères entrant dans l'appréciation des progrès réalisés par les sections du P.D.G. pour leur classement annuel.

**Invite** :

Les sections du Parti et les organisations syndicales de la nation à intensifier la lutte contre le faux chômage et le parasitisme qui privent le pays d'une part importante de sa productivité.

**Demande** :

Aux cadres dirigeants à tous les niveaux de la nation, d'assumer effectivement et pleinement leur responsabilité et de veiller à l'organisation rationnelle du travail.

**Décide** :

En vue de récompenser et d'honorer les meilleurs artisans de la bataille économique pour l'édification nationale :

— L'attribution de primes exceptionnelles, de voyages, d'agrément et de bourses d'études ;

— L'institution des tableaux d'honneur à afficher sur les lieux du travail ;

— La création de brevets d'invention ;

— La création de la médaille du travail.

**TOUT LE MONDE DEVRAIT  
SERVIR LE PARTI ET  
PERSONNE NE DEVRAIT SE  
SERVIR DE LUI**

à la prochaine moisson des vastes champs de riz.

## Coopératives agricoles de production

La Conférence, considérant les succès remportés dans l'installation des C.A.P., souligne l'importance politique de cette action qui est la preuve éclatante de la prise effective de conscience des masses paysannes et de leur confiance au P.D.G.

Invite les responsables politiques et administratifs de nos sections à intensifier cet effort gigantesque dans la bataille de notre peuple contre le sous-développement économique et les misères sociales.

Décide que l'organisation coopérative des masses rurales et les réalisations concrètes des C.A.P. constituent désormais un des critères de classement des sections.

Engage les régions à redoubler d'efforts en vue de doter les C.A.P. existantes d'une organisation leur garantissant une réussite totale et à accélérer l'implantation de nouvelles coopératives au niveau de chaque unité de production.

Souligne aux coopérateurs et aux agriculteurs l'exploitation la plus ample possible des résultats obtenus dans les stations agricoles.

Considérant comme éminemment souhaitable la concentration des moyens mécaniques destinés aux secteurs coopératifs au niveau des centres de modernisation rurale pour les deux prochaines années.

S'agissant des centres de modernisation rurale, la Conférence approuve le principe de leur transformation en entreprises régionales gérées par les autorités régionales et placées sous la tutelle du ministère de l'Economie rurale qui les dotera à titre remboursable d'instruments modernes de production.

Elle lance un nouvel appel à tous les militants et responsables du Parti pour tout mettre en œuvre en vue d'enrayer les feux de brousse en application des mesures énergiques

à la population le ravitaillement régulier en produits d'origine camée (viandes, poissons) ;

Souligne la nécessité d'amener l'éleveur par des conférences éducatives et des démonstrations pratiques à procéder à une exploitation rationnelle de son troupeau.

En vue de faciliter la commercialisation du bétail et le ravitaillement des populations en viande de boucherie, la Conférence recommande :

— La fixation du prix du bétail sur pied ;

— L'organisation d'un circuit commercial direct entre l'éleveur et le boucher par la création des coopératives d'éleveurs et de bouchers et par l'organisation de foires hebdomadaires dans les principales régions d'élevage.

La Conférence encourage par ailleurs, la création des fermes régionales et des étangs en vue de vulgariser dans les milieux paysans l'aviculture l'apiculture et la pisciculture.

## Création de Sociétés Nationales

Considérant l'importance capitale du commerce dans le développement harmonieux du pays tant sur le plan économique que social, la Conférence salue les réformes de structures intervenues dans le domaine du commerce extérieur notamment :

— La création à la place du Comptoir guinéen du commerce extérieur de plusieurs sociétés nationales d'importation et d'exportation spécialisées ;

— L'institution d'un Conseil national des programmes des échanges commerciaux et son prolongement prochain au niveau des régions administratives.

Elle recommande que dans les programmes d'importation, la priorité soit accordée aux biens d'équipement par rapport aux articles de luxe.

Dans le domaine du commerce extérieur, la Conférence se prononce pour :

citoyens valides susceptibles de participer activement à la production, répugnent au travail et vivent aux dépens des autres citoyens, la Conférence condamne ces fainéants et faux chômeurs et recommande à tous les militants de redoubler de vigilance pour les démasquer, les dénoncer et aider à leur intégration à l'action productive.

Considérant que les fraudes de toutes sortes privent l'Etat d'importantes ressources et favorisent la hausse des prix, la Conférence invite tous les militants à plus de vigilance dans la lutte contre les spéculations illicites, les trafics frontaliers, la fraude fiscale et la pratique clandestine de la profession de commerçant.

## Marché commun africain

Considérant la nécessité de renforcer les liens économiques entre les Etats africains, la Conférence :

— Salue la création d'un Comité économique africain des pays membres de la Charte de Casablanca ;

— Souscrit entièrement à toutes les résolutions adoptées par la première session de ce Comité économique tenue à Conakry du 17 au 21 juillet 1961 qui a posé les jalons d'une étroite coopération économique et surtout d'un marché commun africain, gage de l'affranchissement des Etats d'Afrique de toute tutelle économique extérieure.

### AVIS

Le ministère de l'Information et du Tourisme porte à la connaissance du public que le Salon du Tourisme situé dans l'immeuble « l'Urbaïne et la Seine », sera ouvert tous les jours de 8 heures à 12 heures et de 16 heures à 19 heures sauf dimanche et lundi matin.

Des portraits d'art y sont faits par le photographe Ahmed Gazaleh.

# RESOLUTION DE LA CONFÉRENCE NATIONALE

Samedi 19 août 1961 — HOROYA



# LA VIE DANS LA NATION

## RÉSOLUTION SOCIALE

### Conditions de la femme

La Conférence :

Après un examen approfondi et une discussion large du rapport de doctrine et d'orientation relatif à la condition de la femme ;

Considérant les conditions sociales de la femme après les divers acquis relatifs aux droits politiques et civiques à la scolarisation progressive des filles, à la rationalisation du mariage, à l'aide à la famille, à la qualification professionnelle de la femme ;

Recommande la suppression de toute entrave au mariage pour tout motif irrationnel.

Recommande de renforcer la stabilité du mariage par toutes mesures appropriées.

Recommande la régularisation rapide à l'état-civil de tous les mariages anciens.

Recommande que tout enfant né hors mariage et dont la filiation est établie soit entretenu par le père.

Souligne le caractère symbolique de la dot qui ne peut être remboursée en aucun cas.

Félicite le B.P.N. et l'encourage pour les mesures prises en vue de la traduction simultanée au cours des grandes manifestations du Parti.

Considérant que l'émancipation totale des femmes passe obligatoirement par leur libération économique, c'est-à-dire par leur plein emploi professionnel.

Considérant qu'il faut à tout prix éviter à l'émancipation des filles les erreurs graves qui ont marqué et marquent encore celles des garçons par la tendance aux emplois bureaucratiques et le mépris des emplois manuels.

Salue les nouvelles conditions permettant l'accèsion des femmes à tous les emplois et encourage

Considérant que les deux amnisties accordées aux condamnés depuis l'indépendance nationale n'ont pas donné tout l'effet que les citoyens guinéens étaient en droit d'espérer ;

Considérant que les mesures de clemence aussi ont été suivies d'une recrudescence regrettable de vols au niveau des villes ;

Considérant que les causes déterminantes de ce phénomène négatif sont d'une part l'exode rural et d'autre part, la mauvaise organisation des établissements pénitentiaires hérités du régime colonial qui groupent sans distinction toutes les catégories de malfaiteurs ;

Considérant que notre lutte contre le vol déjà condamné par le Parti doit se poursuivre avec plus de vigueur et de fermeté ;

La Conférence consciente de la puissance et des capacités transformatrices de la révolution populaire guinéenne ;

#### DECIDE :

D'accorder l'amnistie de toutes les peines infligées sans préjudice des réparations civiles aux délinquants pour toutes les infractions autres que :

- 1° Le crime contre la sûreté de l'Etat ;
- 2° L'assassinat, le meurtre, l'empoisonnement ;
- 3° Le vol qualifié ;
- 4° Le détournement des deniers publics ;
- 5° Le faux et usage de faux ;
- 6° Le viol de mineur de moins de 13 ans.

#### DEMANDE :

La réalisation le plus tôt possible du centre pénitentiaire inscrit au Plan triennal.

#### RECOMMANDE :

L'intensification de la lutte contre l'exode rural.

### Le nouveau pas de la Révolution guinéenne

suite de la première page

tés du système colonial et qui sont autant d'obstacles à l'application des directives du Parti. C'est pourquoi, il faut d'une part liquider les structures imposées par la colonisation et d'autre part, mobiliser toutes les ressources humaines et matérielles de la nation, en vue de leur utilisation rationnelle. Cela implique aussi que soient combattues impitoyablement l'inconscience professionnelle et la malhonnêteté qui font perdre à la nation des centaines de millions, sans compter le préjudice moral et politique qu'elles causent à l'Etat. Cela signifie aussi qu'il doit être mis fin une fois pour toutes, au parasitisme social, ce frein à notre développement économique, et qui ne saurait avoir de place dans notre révolution.

Une autre décision capitale de cette Conférence est l'organisation de la coopération dans tous les domaines. Nous l'avons dit, la révolution guinéenne est l'œuvre de tout le peuple. L'action doit donc se développer et s'harmoniser à tous les échelons de la nation ; tel est le mot d'ordre de la Conférence.

Un regard en arrière nous permet de mesurer l'importance du chemin parcouru. Les résultats positifs obtenus, comme les échecs qui ont enrichi notre expérience, doivent sans aucun doute nous amener avec une satisfaction toujours plus grande à notre prochaine conférence, grâce à l'application concrète des décisions qui

## CONNAISSANCE DU MONDE

### Aujourd'hui : BOLIVIE et COLOMBIE UNE ÉTUDE DE VOTRE JOURNAL

L'Amérique Latine, libérée il y a un siècle et plus de la domination des Espagnols, Portugais et autres colonisateurs, retombe, à cause de ses divisions internes, sous la coupe de maîtres non moins terribles : les trusts nord-américains qui en firent leur « chasse gardée ».

Depuis plus d'un siècle ce continent du Sud, pillé et jugulé par le Nord industriel, crie au voleur sans savoir à quel libérateur se vouer.

Le Dr Fidel Castro est apparu comme celui que tous ces peuples attendaient : il ébranle l'édifice impérialiste...

Quelle est la situation actuelle en Amérique Latine, comment réagit l'impérialisme, dans quelle mesure est-il contraint de jeter du lest au Brésil et dans d'autres pays pour tenter de contrebalancer la révolution cubaine par des mesures démocratiques ? Horoya tente de vous l'expliquer dans une suite d'articles. Aujourd'hui nous vous donnons une idée de la situation en Bolivie et en Colombie.

#### I. — BOLIVIE

Bolivie, Colombie, deux pays dévotés par Bolívar au début du 19<sup>e</sup> siècle de la domination espagnole, Bolívar qui rêvait d'une Amérique Latine unie, donc forte.

Les divisions mesquines, depuis, ont fait leur œuvre. Et les trusts nord-américains, profitant de dissensions qui plaçaient à leur merci un continent du Sud faible et échaugué, n'eurent plus, sous prétexte d'aide et d'arbitrage, qu'à venir s'installer en maîtres, économiques et militairement.

L'intérêt qu'ils portent notamment à la Bolivie et à la Colombie s'explique par le fait que la Bolivie est un des premiers producteurs mondiaux

se trouvaient en majeure partie aux mains des Anglais... La paix fut signée lorsque la « Standard » eut fait reconnaître ses « droits » sur les terres transférées au Paraguay.

Voilà pour le pétrole... Le trust international de l'étain **Paitino**, s'est approprié lui, le monopole d'extraction de ce métal précieux qui constitue **70 % des exportations totales** de la Bolivie.

A part l'industrialisation portant sur l'extraction des minerais et du pétrole, la Bolivie est demeurée, dans les autres secteurs de sa vie économique, au Moyen-Âge. Dans l'agriculture (dont « vivent » 75% des habitants) on utilise toujours le soc en bois. Les industries de transformation de l'étain, qui pourraient procurer du travail à de nombreux ouvriers tout en rapportant un pourcentage appréciable à la Bolivie, se trouvent naturellement hors du pays, car ce sont elles qui procurent aux capitaux l'essentiel de leurs bénéfices. Pas question de laisser à la Bolivie une part de ce gâteau !

Résultat : le pays n'en est pas un. Sans économie diversifiée, sans structures réelles, il n'est, à vrai dire, qu'un « appendice » des puissances monopolistes auxquelles il est contraint d'acheter, ne les fabriquant pas lui-même, tous les produits manufacturés dont il a besoin pour sa consommation intérieure. Produits de transformation sur lesquels, naturellement, les voisins du Nord font encore de nouveaux bénéfices. Quoi d'étonnant, après cela, que la balance commerciale bolivienne soit sans cesse déficitaire ? Pour équilibrer son budget, l'« Etat » est obligé de faire appel en permanence au crédit de l'Amérique du Nord, ce



cellules-ci à se préparer à une qualification technique de plus en plus poussée.  
Demande de prendre toutes les mesures appropriées pour l'application intégrale des droits des femmes.

## Reformes pénitentiaires

La Conférence;

La poursuite avec plus de rigueur et de vigueur de la répression contre les voleurs.

L'organisation des cours d'éducation politique et professionnelle, de formation intellectuelle, civique et morale dans les prisons afin que les prisonniers libérés puissent sans difficulté, réintégrer la société et participer pleinement à ses activités.

viennent d'être adoptées à l'unanimité.

Notre révolution universelle par son caractère populaire est en marche. Elle n'échouera pas.

KEN.

# NOS ÉCHOS

## LA CHASSE AUX COMPLEXES

Durant cette Conférence, qui fera date à bien des égards, on n'a pas manqué de stigmatiser avec énergie certaines taras.

Une que nous aimerions voir tuée dès le début, c'est celle qu'on appelle communément complexe. Que des délégations aient le légitime désir de voir leur groupe fixé pour la postérité, rien que de très normal. Mais de là à relancer notre service photo déjà par trop surchargé — et qui fait ce qu'il peut — par des notes comminatoires où il est question de discrimination, il y a une certaine marge que d'aucuns ont allégrement franchi.

Nos photographes font leur devoir et n'ont aucune raison de favoriser les uns par rapport aux autres. Il peut y avoir fatalement des oublis, dus au fait que la tâche n'est pas si facile. Les rappeler, simplement et courtoisement eût suffi...

## TELEGRAMMES...

La Conférence a reçu des messages, dont certain émanait d'un délégué présent dans la salle.  
Retard des P.T.T. ou télégrammes expédiés de... Conakry ?...

## MENTION HONORABLE

Unique dans les annales du P.D.G. Le secrétaire général chargé de cours. Démonstration lumineuse, parfaite. Dommage qu'il ne s'agissait pas d'un examen du C.A.P. Note : mention honorable.  
Professeurs, a vous !!!

## EN QUÊTE D'INDULGENCE

Parmi les messages reçus, on a relevé celui des détenus de Mali. Et comme la Conférence avait à traiter, entre autre, de la réforme pénitentiaire...

## MALHEUR AU BARBU !

Un de nos confrères et néanmoins ami a élu... bureau au secrétariat de la Conférence. Il a trouvé : bureau (bien sûr), secrétaire (c'est normal) et surtout la paix pour s'enoyer derrière le faux-col et en hors du regard des importuns, un nombre respectable de canettes...  
A quand les amuse-queues, le divan-lit et le reste... ?  
Sacré barbu, va !

## POÈTE, VA !

Les rapporteurs des commissions font assaut d'éloquence et de persuasion. Celui de la Commission sociale s'est particulièrement distingué par une de ces envolées qui a laissé l'assistance suspendue... à ses lèvres... sans retomber... Ah, ces poètes qui signorent. Des agents pour l'A.G.P., éventuellement...

## QUE D'EAU, QUE D'EAU...

(Suite et fin.) Nous attendrions un démenti au sujet de l'absence — qu'on disait — d'une piscine attenante à la villa Sily de Kankan.  
Le sang généreux de l'édile en chef d'icelle n'aurait fait qu'un tour. Et de se mettre en quête de témoins-ministres(et de les trouver)

pour corroborer ses dires.

Don't act donc. Et vive la piscine-de-la-villa-Sily-de-Kankan. C'est avec plaisir et délices que nous plongerons dans les eaux du Milo, sans crainte de servir de pâture aux crocodiles. A moins que... des dents longues, comme celles des crocodiles...

## LES GRANDES MANŒUVRES

Elles sont, elles aussi, inséparables de la Conférence. A Conakry, comme à Kankan et à Kissidougou, les traditions ont été respectées, et même techniquement améliorées. Il faut bien suivre le progrès, que diable !

Le gang des tractions arrière a en effet modernisé sa technique. Les enlèvements précédés d'une translation, généralement dans le sens Mercédès vers la taille au-dessous. Mutation rapide, efficace, discrète et disparition instantanée. Et tout cela, sans entraînement préalable. Chapeau ! De vrais virtuoses...

## LES DEBOIRES DE L'ÉCHASSIER

A propos d'enlèvement, signalons que la ci-devant Toto-les-longues-cannes, sous le prétexte de jouer les têtes chercheuses de ces nemrods d'un nouveau genre, tente de profiter de la situation (fausse le plus souvent) qu'il contribue à créer. En toute discrétion, bien sûr, cela va de soi. Les petites voitures d'outre-Rhin passent tellement inaperçues ! Et pourfiant...  
Ah, plainçons, bonnes gens, plainçons ce chasseur de lune !!!

d'étain et la Colombie, second producteur mondial de platine. Les investissements des compagnies américaines en Bolivie rapportent à ces compagnies environ trois dollars pour un préfé.

Ceci est à rapprocher de la politique économique actuelle du Marché Commun européen vis-à-vis des Etats "associés" d'Afrique. M. Philippe Yacé, représentant de la Côte d'Ivoire, rappelait amèrement à la dernière Conférence de Strasbourg que les taxes perçues par les pays "membres" (européens) du Marché Commun sur les produits tropicaux des Etats "associés" dépassent en un an le montant de la participation européenne quinquennale au Fonds d'investissement. « L'aide actuelle, concluait-il, n'est qu'un faible rendu sur ces prélèvements ».

Pour les monopoles, la Bolivie, cet immense territoire de plus d'un million de kilomètres carrés, est une très « bonne affaire ». Par contre cette politique de traite n'en est pas une pour la Bolivie ni pour son peuple.

Les Boliviens, en fait, sont actuellement gouvernés par des étrangers. En 1921, le gouvernement bolivien fan-tôche, soudoyé par la « Standard Oil », vendit à cette Compagnie une concession pétrolière de 2.145.000 hectares (pour 3.750.000 dollars) ! La « Standard Oil » (of New-Jersey, qui possédait déjà un million d'hectares, eût alors le monopole du pétrole bolivien...

En 1935, la Bolivie et le Paraguay se disputèrent, dans la guerre du Chaco, les terres d'où jaillit « l'or noir ». A Buenos-Aires se réunit une Conférence de la Paix avec la médiation des U.S.A., dont l'ambassadeur était Spullite Braden, homme d'affaires touchant de très près la question pétrolière.

Les négociations durèrent trois ans... Le Paraguay sortait militairement vainqueur du conflit, mais la « Standard » empêchant que la région pétrolière lui soit cédée, pour la bonne raison que les pétroles du Paraguay

qui a pour résultat de l'embarner toujours davantage en un cercle.

Le gouvernement bolivien, pour acquitter ses dettes, doit se rattraper : il se rattrape en augmentant au fur et à mesure le montant des taxes. Pendant que Patino a « augmenté » ses ouvriers, depuis la fin de la guerre, de 0,45 dollars par jour, ils touchent à présent 0,75 dollar par jour au lieu de 0,30) la vie a augmenté, durant les sept dernières années de... 34 fois ! Un chiffre record pour l'Amérique Latine.

Voilà où en est arrivé un des pays du « monde libre » dont le sol contient de fabuleux trésors. Trésors qui sont pompés méthodiquement par d'énormes sangsues.

Naturellement, si le peuple bolivien, esclavé sur son propre sol, souffre de la misère, si les paysans n'ont pas de moyens de faire fructifier convenablement leur sol, si des milliers de femmes travaillent dans les mines dans des conditions inhumaines, le gouvernement de M. Paz Estenssoro s'en... moque ! Les hommes qui le composent, liés aux trusts, mènent une vie large pour avoir vendu ou hypothéqué leur patrie.

Si les ouvriers se révoltent, on a n'ont pas de moyens de faire fructifier les moyens de les mater. Les grandes grèves de Catavi, - Patino Mines, en 1942, furent réprimées à la mitrailleuse. Les U.S.A. prêtèrent même obligamment des avions pour bombarder les coronas insurgées. Peu avant cela, en 1938, le colonel German Busch, lors de son accession à la présidence de la République, avait tenté de réaliser une révolution sociale. Or le retourna dans son bureau, une balle dans la tête...

Lorsqu'une autre révolution porta au pouvoir M. Villarroel, celui-ci nationalisa les mines de Patino et les pétroles de la « Standard ».

Le résultat ne se fit pas attendre : une junte militaire à la solde des trusts renversa Villarroel et son premier acte fut de rendre à César ce qui appartenait à César, c'est-à-dire les mines à Patino et les pétroles à la « Standard ».



# THOROXYA

Organisme  
Métabondinaire  
Créé par la Régie  
Nationale  
des Postes  
de Guinée

TRAVAIL JUSTICE — SOLIDARITÉ  
Compte Chèques Postaux 6975 — Banque République de Guinée 3-34-32

LE PROGRES, NOUS NE POUVONS LE CONSTATER QU'EN TANT QU'ACCUMULATION DE MOYENS ET EXTENSION DES POUVOIRS, DONT DISPOSENT LES SOCIÉTÉS. POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE ET ACCROÎTRE L'ÉTENDUE DE L'HOMME.

SEKOU TOURÉ

## NOUVELLES D'AFRIQUE ET DU MONDE LE NÉO-COLONIALISME ET L'AFRIQUE

**suite de la première page**  
certains africains reconnaîtront dans leurs « alliés » impérialiste le visage de leurs anciens maîtres, il sera trop tard...

Et il faudra recommencer la lutte...

Et quelle lutte ! Quand on voit ce dont est capable la politique impérialiste, et à quel point elle peut froidement semer la mort et les ruines pour sauver ses intérêts, pourquoi flirter avec le feu qui nous a brûlés, pourquoi ouvrir la porte à notre cambrioleur, sinon à notre assassin ?

Il suffit de méditer l'exemple éloquent de l'Amérique Latine, qui, sitôt libérée du joug espagnol, au début du 19e siècle, retomba sous un autre, celui du néo-colonialisme de l'industrie nord-américaine. Les gros trusts naissants profitèrent de la misère des pays fraîchement décolonisés pour les « aider » ; ils profitèrent surtout des dissensions entre ces pays pour s'y installer en arbitres et, comme le juge de la Fable de la Fontaine, gobèrent l'huile que les plaideurs se disputaient...

L'Amérique tire la plus grosse part de ses revenus de sa sécuritaire latine dont les pays sont moins des Etats véritables que des plantations ou entreprises électorales, dépendantes

entièrement des trusts nord-américains.

Depuis un siècle et demi d'indépendance, les Etats d'Amérique latine n'ont pas encore réussi à s'industrialiser sérieusement d'une manière autonome. Ce sont des producteurs de matières premières à bon marché, contraints d'acheter au nord tous les produits de consommation dont ils ont besoin, à des taux prohibitifs. La balance commerciale de ces pays étant, par conséquent, déficitaire en permanence, les gouvernements se rattrapent où ils peuvent, c'est-à-dire sur les dos des classes laborieuses qui reçoivent des salaires de famine. De plus, pour équilibrer leurs budgets, les Etats d'Amérique du Sud sont obligés de faire appel sans cesse aux crédits des leaders du Nouveau monde, ce qui les rend plus dépendants.

C'est de ce cycle infernal que le président Fidel Castro, en renversant le fantôme qui hypnotisait son pays pour le plus grand bien des trusts, s'est libéré. C'est de ce cycle infernal que le Ghana, la Guinée, le Mali, en adoptant et préconisant une politique autonome de planification économique, venant à l'aide de l'Afrique, en union avec les autres pays

africains indépendants qui sont déterminés à ne pas risquer leur doigt dans l'engrenage du Marché Commun. Cette politique par le peuple et pour le peuple n'a pas encore réussi à s'intégrer dans la mesure où cette aide ne contraindrait pas à s'intégrer dans les structures économiques mêmes d'un bloc, dans une guerre froide qui ne peut faire de l'Afrique que le tremplin et le réservoir d'une économie basée sur l'exploitation de l'homme par l'homme, et l'exploitation du continent « producteur et marché » par le continent industriel.

Naturellement, les néo-colonialistes semblent représenter un « progrès » par rapport au colonialisme : ils ont accordé l'indépendance, sous leur aile, à la plupart des pays africains. Seuls ceux qui ont décidé d'être hors de leur « protection » ont leur indépendance réelle ou battaient encore pour l'arracher : mais ils l'obtiennent ! Pour ces derniers, la « généralité » et l'aide des néo-colonialistes ne jouent pas, ce qui prouve à quel point ils sont désintéressés !...

Leur subtile honte se tourne uniquement vers ceux qui jouent le jeu. A eux, en a donné, bien sûr, ce qu'ils voulaient : des chefs responsables

sables, (bien « pratiques » comme boucs émissaires en cas de mécontentement populaire), des ministres, une police, une armée (bien encadrée) un drapeau (prenez tout ça et amusez-vous) ; mais on les a surtout « associés »... ce qui leur donne naturellement des obligations, comme celle par exemple d'écouler leurs matières premières sur l'Europe — qui en a bien besoin pour ses grosses Industries de transformation et de lui acheter ses produits finis (elle a besoin de cette vente pour les bénéfices de ses capitaux).

Engagez-vous, rengagez-vous pour les trusts métropolitains et européens sous l'égide du Marché Commun, le meilleur pour vous, leur répète-t-on en slogan !

Et si c'était un Marché... de dupes ? Certains pays africains, sur le point de s'engager, conçoivent des doutes...

Certaines paroles, prononcées à la dernière Conférence de Strasbourg par le représentant de la Côte d'Ivoire, M. Yacé, en laissent percer : « Je ne peux accepter, et-t-il dit, que l'association se révèle plus profitable aux pays membres (européens) qu'aux pays associés (africains) ! Le principe de l'égalité dans l'association n'est pas respecté (d'ailleurs, les usages de consommation appliqués

par certains pays membres sur les produits tropicaux sont contraires à l'esprit du traité ».

Quand à M. Awyamo, représentant à Strasbourg de la République Centrafricaine (postulante elle aussi à l'association) il s'est contenté de dresser le bilan suivant, qui mériterait un temps de réflexion.

« Sur 1.200.000 habitants de R.C.A. 1.100.000 ont un revenu annuel de 100 nouveaux francs, soit 28 centimes par jour. Dans l'état actuel de l'économie, l'aide reçue est insuffisante. »

Lorsque les paysans centrafricains constatent que les prix des produits agricoles n'ont augmenté ces derniers temps que de 11% pendant que les prix des produits manufacturés augmentaient de 42%, ils ont le sentiment d'être exploités et que l'aide qui leur est accordée est illusoire.

En cela, nous sommes bien d'accord avec M. Awyamo : l'aide « accordée » par l'Europe aux pays africains qui complétaient sur elle pour se relever est illusoire... Et elle leur fera perdre bientôt plus qu'elle ne leur rapporte.

Certains gouvernements africains espèrent-ils arracher à l'Europe des garanties de stabilisation des prix ?

# SPECTACLES



### suite de la première page

qu'il arrive à découvrir l'existence d'un dépôt d'armes. Le peuple tiendra la leçon de ce complot tramé contre ses institutions et qui justifie une vigilance accrue de sa part, à l'avenir.

« Mansonka », danse de l'initiation en Basse-Guinée, clôture « en beauté » le spectacle offert par Conakry-II. Cette danse nous fait communier dans son rythme puissant aux forces mêmes de la nature. C'est la source qui jaillit et devient fleuve pour épouser l'Océan au-dessus duquel le grand masque semble le mat du navire humain pris dans le soufflé du vent et de la vie.

Les danseuses, fragiles oiseaux de la tempête le domptent de leurs ailes rapides. Les danseurs ne jouent pas, ils sont la danse.

### AU TOUR DE KOUROUSSA

Deuxième partie : Kouroussa entre en lice par un chœur. Les bras des choristes s'abaissent et s'élevant tour à tour, sont la palpitation du sang dans l'artère de la nouvelle Afrique, de l'Algérie à la Guinée.

La pièce maîtresse est jouée avec brio, mais le nombre de tombes et levers de rideau est exagéré. Le jeu des acteurs est fin expressif, les costumes étudiés.

La pièce, qui se joue au passé, nous amène à la cour d'un roi de l'ancienne Afrique. On assiste à une tentative des colonialistes de conclure une « alliance » avec le roi, par l'intermédiaire de mercenaires recrutés dans le pays. Ces derniers sont finalement éconduits par le monarque.

A la suite de quoi on annonce au roi que des colonnes, armées par les colonialistes, ravagent le pays. Le souverain fait alors appel à un guerrier célèbre qui, par sa ruse et son courage, inflige une défaite cuisante à l'envahisseur.

Une danse fantastique, clou de la soirée, y mettra un point final. Défaits pourtant dans l'éclairage et le décor qui ne font pas assez ressortir les acteurs. Le décor est même

# LA FINALE DE LA COUPE DU P. D. G.

franchement de mauvais goût, fade, léché et « vieux jeu ». Un décor plus sobre et une plus grande unité auraient mis en valeur le jeu des danseurs, centre d'intérêt.

Ceci dit, la danse elle-même, menée progressivement avec une science chorégraphique consommée, atteint.

cants.

« L'art guinéen est un art révolutionnaire. Il ne peut être par conséquent qu'un art engagé, s'il veut participer à la lutte que mène la nation. »

Partant de ce principe, qui est la

## LA CRITIQUE

Il est difficile avo-nous dit, de



## Une scene des ballets nationaux

à son paroxysme, un sommet du rythme.

Le masque aux facettes de verre scintillantes comme des étoiles, se désarticule littéralement sur place. De cette danse, souvent quasi immobile émane une grandeur de style qui étire et transcende.

Arrive alors, s'épanouissant comme une fleur sur sa tige, un jeune danseur juché sur les épaules d'un comparse. Il entame, torse et

départager les acteurs sur le jeu même, brillant des deux côtés. Conakry-II et Kouroussa furent jugées, en fin de compte, sur la valeur de leurs pièces par rapport au contexte révolutionnaire.

C'est le Président Sékou Touré lui-même qui, montant sur la scène, entouré des deux animateurs des sections en lice, devait faire l'analyse de la valeur politique des pièces présentées, avec des arguments convaincants.

C'est ce que le Président Sékou

Touré devait faire judicieusement ressortir.

Le roi sollicité par les colons et qui repousse leurs offres n'en reste pas moins dans son fauteuil lorsqu'ils commettent leurs exactions. Pour défendre le pays, il fait appel non point au peuple mais à un seul « héros » qui suffit à mettre l'ennemi en fuite, le peuple formant une galerie passive, alors qu'il ne peut y avoir libération réelle d'un peuple que si ce peuple lui-même en est l'artisan actif et conscient. Ce peuple, dont l'action conditionne l'histoire, se voit attribuer par Kouroussa un rôle de spectateur. L'histoire mise en scène peut avoir existé en fait, il n'en reste pas moins que le choix de ce thème ne présente aucune valeur dynamique et ne se projette pas dans le contexte révolutionnaire présent et à venir.

Par contre, le sujet présenté par Conakry-II, comme le souligne le secrétaire général du P.D.G., partant d'un fait passé (le complot) conserve un sens présent et futur. Les comploteurs impérialistes n'ont pas renoncé à leurs rêves de revanche : « La preuve en est, s'écrie alors le Président Sékou Touré, qu'aujourd'hui même, vendredi, on nous annonce que les forces portugaises d'oppression, ont tiré à notre frontière des rafales de mitrailleuse, à partir de la Guinée dite portugaise. »

Cette vigilance à leur endroit, dont la nécessité est mise en évidence par Conakry-II, est donc toujours, et sera encore nécessaire demain. La pièce n'est pas une anecdote, elle est un appel.

Si le héros, Moussa, doit agir seul au début pour éviter tout risque de « fuite », l'action conjugée du peuple et de la police, pourra seule, en fin de compte, venir à bout des comploteurs. Il est ainsi clairement montré que la révolution ne peut être sauvegardée ni aboutir sans le concours du peuple qui en est l'artisan.

Pour avoir compris cette vérité essentielle, Conakry-II remporte la Coupe P.D.G. qu'il avait enlevée l'année dernière sur le même concurrent.